



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

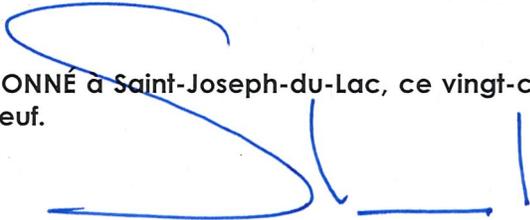
Aux contribuables de la susdite municipalité

Dépôt du rapport financier 2018 et du rapport de l'auditeur indépendant

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi, 2 juillet 2019, à 20h, à la salle du conseil municipal de l'édifice de la Mairie, situé au 1110 chemin Principal, à Saint-Joseph-du-Lac, sera déposé le rapport financier et le rapport du vérificateur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 et ce, en conformité avec l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

Lors de ladite séance du conseil municipal, du 2 juillet 2019, le maire fera rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur indépendant.

DONNÉ à Saint-Joseph-du-Lac, ce vingt-cinquième jour du mois de juin de l'an deux mille dix-neuf.



Stéphane Giguère
Directeur général